

**PRATIQUES FAMILIALES, GESTION DES
ADOLESCENTS FUGUEURS ET EVALUATIONS DES
STRATEGIES D'INTERVENTION PARENTALE
ABIDJANAISE (CÔTE D'IVOIRE)**

KOUASSI Kouamé Pascal

Doctorant en Sciences de l'éducation

Université Polytechnique de Man/Côte d'Ivoire

kouamepascalkouassi@gmail.com

DIAKITE Abdoul Wahaby

Doctorant en Sciences de l'éducation

Université Polytechnique de Man/Côte d'Ivoire

Abdoulwahabydiakite88@gmail.com

AGOSSOU Kouakou Mathias

Docteur en sciences de l'éducation

Université Polytechnique de Man/Côte d'Ivoire

agossouakm@yahoo.fr

Résumé:

L'objectif de cette étude est de proposer un modèle Nord-Américain sur les pratiques familiales, la gestion des adolescents fugueurs et les stratégies d'intervention parentale au niveau du District d'Abidjan. La méthodologie s'est appuyée à partir des données factuelles organisées dans le temps et l'espace. Cette étude a permis de mettre en lumière les quatre stratégies d'interventions familiales qui ont été expérimentées auprès des jeunes fugueurs ainsi que de leurs effets. Bien que plusieurs limites soient présentes, les résultats qui ont été ressortis des études soulèvent le fort potentiel que représente l'intervention familiale et donc l'importance de réfléchir à la possibilité de l'intégrer davantage dans la pratique auprès de ces jeunes. En effet, pour la plupart des études retenues, les résultats soulèvent une similarité au niveau des effets de l'intervention familiale et individuelle. En revanche, sur le long terme, l'intervention familiale présente des résultats qui se maintiennent davantage dans le temps, comparativement aux interventions individuelles.

À la lumière des résultats obtenus par la recension des écrits, force est de constater que les interventions réalisées auprès des jeunes fugueurs qui incluent les parents ne sont pas nombreuses. Effectivement, peu de programmes d'intervention sont offerts pour cette clientèle et leurs parents. Malgré les nombreuses recommandations qui visent l'inclusion et la participation des parents dans l'intervention auprès des jeunes fugueurs, ce sujet reste peu exploité dans la littérature.

Mots-clés : Abidjan, famille, adolescent, fugue, stratégie, intervention

Abstract :

The objective of this study is to propose a North American model of family practices, the management of runaway adolescents, and parental intervention strategies in the Abidjan District. The methodology was based on factual data organized chronologically and geographically. This study highlighted the four family intervention strategies that were tested with runaway youth and their effects. Although several limitations exist, the results obtained from the studies underscore the significant potential of family intervention and, therefore, the importance of considering its greater integration into practice with these young people. Indeed, for most of the studies included, the results show a similarity in the effects of family and individual interventions. However, in the long term, family intervention shows results that are more sustained over time compared to individual interventions. In light of the literature review, it is clear that interventions with runaway youth that include parents are scarce. Indeed, few intervention programs are offered for this population and their parents. Despite numerous recommendations for parental inclusion and participation in interventions with runaway youth, this topic remains under-researched in the literature.

Keywords: Abidjan, family, adolescent, runaway, strategy, intervention

Introduction

Cette étude théorique s'appuie sur le modèle Nord-Américain, et particulièrement sur le modèle Québécois dans la gestion de la fugue qui repose sur un modèle de

coopération multidisciplinaire entre la famille, les services de police et les intervenants sociaux. L'approche privilégie la sécurité immédiate, la réduction des mesures coercitives et la restauration du lien de confiance. La fugue n'est pas un phénomène nouveau. Par exemple, au Québec, une vague importante de fugues chez les jeunes hébergés en centre de réadaptation s'est produite en 2016. Celle-ci fut médiatisée par des parents inquiets, dans l'intention de partager leurs craintes au sujet de la disparition de leur enfant. En réponse à ces événements, la fugue en centre de réadaptation a été déclarée comme priorité par le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, de 2016 à 2018, plusieurs rapports gouvernementaux faisant état de la situation et proposant des interventions probantes à ce sujet ont été déposés. Les risques associés à la fugue sont, entre autres, à l'origine de ces orientations. Effectivement, lors de la fugue, plusieurs jeunes auront tendance à adopter certains comportements à risque pouvant avoir des conséquences défavorables sur le plan de leur développement et de leur sécurité. Nous faisons allusion, entre autres, à de la consommation, des comportements délinquants ou encore des comportements sexuels considérés risqués. De plus, lors de l'expérience de la fugue, certains jeunes sont victimes d'abus sexuel ou physique, voire de violence (E. Arnold et al., 2012 ; S. Couture et R-A. Brisebois, 2020 ; Gouvernement du Québec, 2014 et 2018 ; S. Hamel, 2017 ; S. Hamel et al., 2012 ; Réseau enfants-retour, 2018).

Par ailleurs, endiguer un problème de fugue présent depuis plusieurs années chez un jeune, particulièrement si les liens avec la famille proche et élargie sont rompus ou sérieusement altérés, représente un défi de taille pour les

intervenants. Le degré de difficulté est encore plus grand lorsque le jeune a un faible réseau social et qu'il n'a pas d'intérêts particuliers. Ces jeunes qui, pour la plupart, ont une faible estime d'eux-mêmes ne se considèrent pas comme suffisamment importants pour s'investir dans une démarche dont les débouchés sont incertains. Ceux ayant une longue histoire de placements et de déplacements sont particulièrement difficiles à motiver. Ils ont perdu espoir, ils n'ont plus rien à perdre, ils ont l'impression d'être laissés pour compte, de n'être importants pour personne. Ça donne quoi de faire des efforts ? diront-ils. La motivation à changer est minimale, surtout lorsque les gains d'être dans la rue ne sont pas négligeables. Selon C. Fredette et D. Plante (2004), ces situations peuvent parfois soulever chez les intervenants des émotions telles que l'impuissance, voire l'incompétence et la culpabilité, lesquelles s'apparentent très souvent à ce que les parents ont vécu et qui les ont fait abdiquer face à leur enfant. Devant l'insuccès des interventions, la pression des parents inquiets et, parfois, des partenaires (par exemple, les policiers et le milieu scolaire), il arrive que les intervenants se sentent dépourvus de moyens et craignent qu'un accident ne survienne. C'est donc sur ce modèle que nous voulons nous inspirer pour les stratégies d'intervention sur ce phénomène de fugue en Côte d'Ivoire. Pour mener à bien l'étude, la première partie se consacre à la méthodologie, la deuxième porte sur les résultats et la dernière présente la discussion des résultats.

Quelques repères théoriques

Lorsque nous avons consulté la littérature, nous avons constaté que la définition de la fugue est différente selon

les auteurs (E. Arnold et *al.*, 2012 ; J. Braciszewski et *al.*, 2016 ; K. Crosland et G. Dunlap, 2015 ; Gouvernement du Québec, 2014 ; S. Hamel et *al.*, 2012). Pour E. Arnold et *al.* (2012), la fugue est définie comme le fait de quitter son domicile familial pendant au moins 24 heures, et ce, sans l'autorisation de ses parents ou de son gardien légal. Cette définition est aussi reprise de façon similaire par plusieurs auteurs (M. Impe et A. Lefebvre, 1981 ; P. Hanigan, 1990 ; C. Fredette et D. Plante, 2004 ; S. Hamel et *al.*, 2012). Ceux-ci ajoutent toutefois que la fugue concerne des personnes mineures, qu'elle s'exerce sur une base volontaire et qu'elle concerne les jeunes quittant leur domicile familial ou tout autre milieu de garde (famille d'accueil, unité de réadaptation, etc.). K. Crosland et G. Dunlap (2015) soulèvent quant à eux que, d'un milieu à l'autre, le moment où l'on considère le jeune en fugue diffère. Certains milieux déclarent le jeune comme étant en fugue dès le moment où il quitte ou dès son non-retour de sortie tandis que d'autres milieux préfèrent attendre un certain temps (de quelques heures à 24 heures). L'adoption du cadre normatif proposé par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux en 2010 a permis d'uniformiser la définition de la fugue en centre jeunesse est une fugue survient lorsqu'un enfant quitte volontairement, et sans autorisation de la personne en autorité, une ressource intermédiaire ou une installation maintenue par un centre jeunesse. Cela inclut les non-retours de sorties autorisées où l'enfant, de façon délibérée et non justifiée, ne respecte pas l'heure prévue du retour. En ce sens, toute situation où, lors d'un non-retour de sortie autorisée, on ne peut, dans un délai d'au plus une heure, statuer sur la situation de l'enfant, ce dernier est présumé

en fugue. Cette présomption pourra être renversée par la suite sur la base de nouvelles informations. (Gouvernement du Québec, 2014). La définition qu'offre le cadre normatif permet d'éviter des incohérences dans la façon de gérer la déclaration de la fugue, entre autres grâce à la précision du délai d'au plus une heure.

De l'ampleur de la situation, d'abord, ce ne sont pas toutes les fugues qui sont déclarées aux corps policiers, surtout en ce qui concerne celles qui se produisent dans le milieu familial (Gouvernement du Québec, 2014). Mais il semble néanmoins qu'au fil des ans, le taux de fugue tend à augmenter tandis que la proportion de fugueurs, elle, reste la même. Face à ce phénomène, deux hypothèses sont possibles. La première est que ces tendances indiquent qu'une certaine proportion des jeunes fugueurs commet plusieurs fugues dans leur trajectoire. La deuxième hypothèse, quant à elle, soulève la possibilité que le signalement des fugues aux corps policiers varie d'un centre jeunesse à l'autre, tout dépendant de leurs pratiques respectives (S. Hamel et al., 2012 ; Institut national d'excellence en santé et en services sociaux [INESSS], 2017). En 1990, L. Whitbeck et R. Simons rapportaient que la fugue était commune dans la population générale et qu'environ 13% des jeunes rapportaient avoir fugué à l'adolescence. Les jeunes demeurant en famille d'accueil, quant à eux, seraient au moins deux fois plus à risque de fuguer comparativement aux autres jeunes de leur âge (A. Sedlak et al., 2002). Les résultats d'une étude américaine menée par S. Fasulo et al. (2002) au sujet des jeunes fugueurs en milieu institutionnel indiquent que 44% d'entre eux ont fugué et qu'en moyenne, ces jeunes auraient fugué

3,4 fois avant leurs 18 ans. De plus, il semblerait qu'en vieillissant, les jeunes, la durée des fugues serait de plus en plus longue et que les filles fugueraient davantage que les garçons. Au Québec, A. Hamel et al. (2012) rapportent que parmi leur échantillon de jeunes fugueurs, 50% venaient d'un milieu substitut (Gouvernement du Québec, 2014). Leurs résultats indiquent aussi que la grande majorité des jeunes ont tendance à fuguer de façon répétitive et que les filles recourent plus souvent à la fugue que les garçons. Finalement, en 2021, 20 196 fugues ont été recensées au Canada. La majorité de celles-ci ont été réalisées par des filles (60%). Lors de cette même année, au Québec, ce sont 2 708 fugues qui ont été recensées et contrairement au Canada, ce sont les garçons qui représentent la majorité des jeunes fugueurs (55%) (Gouvernement du Canada, 2022).

En ce concerne les caractéristiques des jeunes fugueurs, tel que le soulèvent S. Hamel et al. (2012), l'un des points en commun de ces jeunes est qu'ils proviennent de milieux où des difficultés sont observées et où ils peuvent avoir vécu des événements difficiles. D'ailleurs, dans le rapport sur les jeunes fugueurs offerts par le Gouvernement du Québec (2018), les constats sont similaires, soulevant que ces jeunes ont souvent vécu des situations difficiles dans leur enfance telles que l'abandon, le rejet affectif, la négligence ou encore l'abus. De tels événements peuvent marquer les jeunes et nous observons que pour la plupart d'entre eux, la période de l'adolescence est teintée par une faible estime de soi, un jugement altéré, des conduites à risque, une santé mentale fragile et même une faible capacité d'autoprotection. Selon le rapport publié par le Gouvernement du Québec en 2018 au sujet des fugues en

centre de réadaptation, l'anticipation du passage à la vie adulte est un moment critique à la fugue. Ils soulèvent que la plupart du temps, les jeunes fugueurs ont une santé mentale fragile, fréquentent des pairs déviants et rencontrent des difficultés en lien avec la dépendance aux drogues. Les motivations qui poussent le jeune à fuguer sont diverses puisque la plupart du temps, la fugue a pour objectif de répondre à des besoins qui ne sont pas comblés. Ainsi, la fugue serait une tentative d'adaptation de la part du jeune. Elle peut répondre à plusieurs besoins fondamentaux dont celui de liberté, d'expérimentation, de valorisation, d'échappatoire, de contestation, de quête d'identité ou encore d'autonomie. Comme certains jeunes éprouvent des difficultés à exprimer leurs émotions, la fugue porte souvent un message (C. Fredette et D. Plante, 2004 ; Gouvernement du Québec, 2014, 2018 ; S. Hamel et al., 2012). Selon l'étude de E. Arnold et al., (2012) menée auprès de jeunes fugueurs, la fugue est souvent causée par les défis qu'ils peuvent vivre. La plupart d'entre eux ont rapporté avoir fugué en raison de problèmes vécus à la maison et ceux-ci étaient plus particulièrement associés à la discipline et la violence. Les défis vécus par ces jeunes peuvent aussi être reliés au milieu scolaire ou encore être reliés au stress qu'ils vivent et dont ils sont incapables d'identifier la source (E. Arnold et al., 2012). De leur côté, K. Crosland et G. Dunlap (2015) proposent deux types de motivations différentes qui incitent les jeunes à fuguer. Selon eux, ceux-ci fuguent soit *vers* quelque chose ou *de* quelque chose. En ce qui a trait à la catégorie *fuguer vers*, les jeunes fuieraient avec l'intention d'aller rejoindre des membres de leur entourage ou encore réaliser des activités qu'ils leur sont refusées (le sexe, les

drogues et l'alcool, etc.). Or, bien que la plupart du temps, la présence de conflits dans la famille constitue un incitateur à la fugue, force est de constater que les jeunes tenteront tout de même de la rejoindre lors de leur fugue. De plus, pour certains jeunes recevant les services de la protection de la jeunesse, les contacts avec leurs parents sont limités, faisant que la fugue peut leur sembler être un moyen de les visiter (E. Arnold et al., 2012 ; K. Crosland et G. Dunlap, 2015 ; R. Karam et M. Robert, 2013). Ensuite, chez les fugueurs dont la motivation est de *fuguer de*, certains auteurs soulèvent le poids que peut représenter le rythme de vie, la structure et les règles qui sont imposées par le centre de réadaptation. La plupart des jeunes vivant dans ces unités proviennent de milieux où peu de règles étaient établies au domicile et où le cadre parental était insuffisant. La fugue permet alors aux jeunes de se libérer de ces règles et de choisir eux-mêmes les activités qu'ils souhaitent faire. Pour d'autres jeunes, la situation est complètement différente. Effectivement, il arrive aussi que les jeunes fuguent afin de fuir leur milieu familial, notamment lorsque des conflits familiaux émergent, lorsque les jeunes sont victimes ou témoins de violence, lorsqu'on leur refuse d'aller voir leurs amis ou encore lorsqu'ils sont confrontés à un encadrement strict (E. Arnold et al., 2012 ; K. Crosland et G. Dunlap, 2015 ; S. Hamel et al., 2012 ; C. Fredette et D. Plante, 2004).

En soi, de nombreuses conséquences sont associées à la fugue. D'abord, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que les jeunes fugueurs sont plus enclins à adopter des comportements sexuels à risque (E. Arnold et al., 2012 ; S. Hamel et al., 2012 ; Gouvernement du Québec, 2014 ; 2018 ; Réseau enfants-retour, 2018). Cela peut se traduire par le

fait d'avoir des relations sexuelles non protégées, d'accorder des faveurs sexuelles afin de survivre et même d'être impliqué dans un réseau d'exploitation sexuelle ou de proxénétisme. La plupart du temps, les jeunes ayant recours à de telles stratégies le feront dans un objectif de survie, notamment dans le but d'avoir un toit sur leur tête et d'avoir quelque chose à manger (E. Arnold et al., 2012 ; S. Hamel et al., 2012 ; Gouvernement du Québec, 2014 ; 2018 ; Réseau enfants-retour, 2018). La consommation prend également une place importante dans l'expérience de la fugue. De plus, elle laisse plusieurs jeunes apeurés puisque lors de leur fugue, ceux-ci n'auraient pas été en mesure de respecter leurs limites. Ainsi, ces jeunes rapportent avoir vécu une expérience de fugue beaucoup moins sécuritaire qu'ils ne l'auraient imaginé au départ. Par exemple, dans l'étude de S. Hamel (2017), une jeune confie avoir autorisé une personne atteinte d'hépatite lui préparer son injection, ce qu'elle n'aurait pas accepté dans un contexte différent de celui dans lequel sa fugue l'a amenée. En ce sens, la consommation représente un risque important pour les fugueurs (E. Arnold et al., 2012 ; S. Hamel, 2017 ; S. Hamel et al., 2012). D'autres conséquences peuvent découler de la fugue telles que le fait d'avoir des problèmes avec la justice, des problèmes de santé, être impliqué dans un milieu criminogène, être victime d'une agression, visiter des endroits dangereux, la dépendance aux drogues, l'itinérance, etc. (Gouvernement du Québec, 2018 ; S. Hamel et al., 2012 ; S. Hamel, 2017). De plus, certains facteurs peuvent faire en sorte que les risques et les conséquences associées à la fugue soient considérablement augmentés. Effectivement, le fait de présenter un trouble de santé mentale, consommer des

psychotropes, fréquenter des pairs déviants et être impliqué dans le milieu de l'exploitation sexuelle sont des exemples concrets (Gouvernement du Québec, 2018). Bien que les auteurs s'entendent généralement pour dire que la fugue amène son lot de conséquences négatives, S. Hamel (2017) soulève toutefois qu'elle peut aussi être associée à des conséquences positives pour les jeunes. Parmi lesquelles se trouvent : la possibilité de mieux se connaître, développer son autonomie et sa débrouillardise, mieux connaître le monde qui l'entoure et reconnaître les dangers qui l'habitent ainsi que prendre un pas de recul pour mieux comprendre leur rôle dans leurs conflits avec les autres.

Problématique

Pour plusieurs jeunes, le fait d'être placé par les services de la Police judiciaire augmente le risque de fuguer (M. Robert et al., 2009). De plus, bien que les jeunes soient hébergés en centre d'accueil, leurs parents ont tout de même un rôle important à jouer dans le processus associé à la gestion de la fugue. En effet, du moment où le jeune quitte en fugue du centre de réadaptation, et ce jusqu'à son retour, il est recommandé que les parents soient sollicités par l'équipe éducateurs du milieu de vie de ce dernier. Considérant que la plupart des jeunes en fugue tenteront d'entrer en contact avec leurs parents, il est primordial pour les intervenants d'établir un lien de confiance avec ceux-ci et de leur manifester l'importance de travailler en collaboration. Ainsi, les éducateurs doivent s'assurer que les parents possèdent les informations les plus récentes au sujet de la fugue de leur enfant et qu'ils partagent, eux

aussi, les informations qu'ils détiennent. Il peut arriver que certains jeunes se dirigent chez leurs parents afin d'y retrouver refuge. Dans une telle situation, les parents peuvent passer par plusieurs émotions, notamment par l'ambivalence de partager des informations sur leur enfant en raison du conflit de loyauté dans lequel ils sont pris. Ainsi, bien que les parents puissent souhaiter le retour de leur jeune dans son milieu de vie, ils peuvent aussi être réticents quant à communiquer des informations concernant la fugue de leur enfant, notamment par peur que celui-ci ne se sente trahi. En ce sens, à leur retour en centre de réadaptation, certains jeunes sont accompagnés de leurs parents (Couture *et al.*, 2021 ; Gouvernement du Québec, 2014 ; 2018 ; INESSS, 2017). En 2018, l'INESSS a présenté un rapport concernant les meilleures pratiques de prévention et d'intervention en ce qui a trait à la fugue chez les jeunes hébergés en centre de réadaptation. Dans ce rapport se trouvent cinq grands énoncés au sujet de l'intervention : 1. Cibler les relations familiales et interpersonnelles dans le but de diminuer les facteurs de risque associés à la fugue ; 2. Réaliser des interventions éducatives auprès des jeunes au sujet de la fugue afin de les sensibiliser sur la réalité de la fugue et de diminuer le risque de fugue ; 3. Identifier les conduites à risque souvent adoptées lors de la fugue afin de sensibiliser les jeunes et diminuer les risques qu'ils adoptent de telles conduites lors d'une fugue ; 4. La fréquentation de ressources communautaires, lors de la fugue, aide à diminuer les conséquences de la fugue ainsi que la durée de celle-ci ; 5. Au retour de la fugue, il est favorable de réaliser une intervention qui vise à faire un retour sur l'expérience vécue afin de faire diminuer les facteurs de risque et de maintenir

le jeune dans son milieu. Ainsi, une collaboration entre les familles et les intervenants est primordiale, selon le comité de travail. De plus, dans les cas de fugue, les intervenants doivent rester en contact avec les parents, entre autres parce que dans la plupart des cas, le jeune communiquera avec eux. Cela peut engendrer des défis importants puisque la fugue de leur enfant leur fait vivre une grande charge émotive. En ce sens, il est recommandé d'écouter les parents, de leur suggérer une attitude à adopter si leur enfant les contacte, de les impliquer dans le processus afin de retrouver leur enfant rapidement et de les faire participer à la recherche de solutions visant à ce que la fugue ne se reproduise pas (Gouvernement du Québec, 2014). Ces pistes d'intervention mettent en lumière l'importance d'accompagner le jeune fugueur en considérant son unicité et d'impliquer les parents dans le processus puisque ceux-ci prennent une place importante dans la vie du jeune. De plus, il est recommandé que le parent soit impliqué dès l'admission du jeune en centre de réadaptation afin de planifier le maintien ou la reprise de contact avec ceux-ci, le cas échéant. Il est aussi recommandé d'aborder les risques de la fugue avec les jeunes et leur famille, d'identifier avec ceux-ci les situations qui pourraient faire augmenter le risque de fugue et de proposer aux parents les meilleures attitudes à adopter auprès du jeune lors d'un retour de fugue (INESSS, 2018). Comme l'expérience de la fugue dépend notamment de la relation qu'entretiennent les jeunes avec leurs parents, une approche centrée sur la famille est intéressante. Plusieurs auteurs soulèvent que cette façon d'intervenir auprès des jeunes fugueurs, qu'ils soient dans leur milieu naturel ou hébergé par le centre d'accueil, permettrait de

s'adresser aux enjeux familiaux différemment et ainsi, obtenir des résultats intéressants (E. Arnold et al., 2012 ; S. Brooks Holliday et al., 2017 ; S. Couture et al., 2021 ; Gouvernement du Québec, 2014 ; 2018 ; INESSS, 2018 ; P. Mayock et al., 2011 ; S-H. Moon et al., 2020). Ces interventions pourraient viser le développement d'une relation positive entre le jeune et ses parents, former le parent au sujet des caractéristiques reliées à l'adolescence ainsi que sur la communication, la confiance et le soutien. Le fait de travailler la relation parent-enfant servira de facteur de protection et de soutien advenant le cas où le jeune est exposé à une situation de crise (S-H. Moon et al., 2020). Nonobstant l'implication des parents dans le processus d'intervention associé à la gestion de la fugue, il reste possible de travailler avec ceux-ci autrement. Par exemple, une thérapie familiale visant à travailler la perception des jeunes et des parents sur leur fonctionnement familial permettrait de faire diminuer les risques de fugue. En effet, il semblerait que l'évaluation faite par le jeune au sujet du fonctionnement de sa famille est un prédicteur important de la fugue (S. Brooks Holliday et al., 2017). En ce qui concerne les jeunes quittant leur domicile familial, leur principale motivation à quitter est généralement reliée à des problèmes ou de conflits reliés à leur famille. Il fait grand sens que de considérer ce qui contribue à l'apparition de conflits à la maison et de travailler sur les relations familiales (E. Arnold et al., 2012 ; S. Couture et al., 2021 ; P. Mayock et al., 2011 ; S-H. Moon et al., 2020 ; L. Thrane et X. Chen, 2010). Mais bien que la majorité des recommandations sont en faveur de l'implication parentale, faute est d'oublier que pour certains

jeunes, cela est impossible en raison de l'absence de lien avec ceux-ci (K. Crosland et G. Dunlap, 2015). À la lumière des recommandations émises par l'INESSS ainsi que des constats ressortant des études reconnues dans le domaine, nous avons voulu voir si la littérature scientifique récente renfermait des informations sur des stratégies d'intervention s'adressant aux jeunes fugueurs, mais impliquant aussi leurs parents ou des membres de leur famille. Ainsi, il est ciblé de connaître les approches proposées, identifier leurs caractéristiques, de même que celles des jeunes auxquelles elles sont destinées, leurs impacts ainsi que leurs forces et leurs limites. La démarche méthodologique utilisée pour atteindre cet objectif est la suivante.

1 - Méthodologie

Cette étude théorique a pour but de connaître les approches proposées, identifier leurs caractéristiques, de même que leurs impacts, leurs forces et leurs limites en vue de l'adapter en Côte d'Ivoire. Pour la réalisation de la recension des données, un algorithme de recherche a été élaboré. Trois concepts ont été inclus dans celui-ci : la clientèle des adolescents fugueur ou dans la rue, l'intervention et la famille. Dans le processus de recherche, la clientèle a dû être élargie afin d'y ajouter celle des adolescents dans la rue. Effectivement, plusieurs adolescents fugueurs sont recrutés dans des refuges et participent donc aux études concernant les jeunes fugueurs. Ainsi, les recherches américaines tendent à regrouper ces deux clientèles et une adaptation au niveau du vocabulaire

était nécessaire afin de s'assurer que l'algorithme de recherche ferait ressortir chacune des études pertinentes. Ainsi, dans l'objectif de repérer une grande quantité d'études, les mots-clés ont été explorés à l'aide des sites HeTOP et Termium plus ainsi que le thésaurus de la base de données EBSCO. Pour la recension des écrits de cette étude, les bases de données suivantes ont été utilisées : PsychINFO, Éric, SocINDEX, Érudit et Cairn. Les critères d'inclusion étaient inclus lorsque : la population ciblée était les adolescents fugueurs ou sans-abris, la documentation devait aborder l'intervention familiale auprès de cette population, la documentation devait avoir été publiée dans les 10 dernières années et la documentation devait être accessible en ligne. Il s'agit de données factuelles que nous avons organisées dans le temps et l'espace. Quels sont les résultats de l'étude ?

2-Résultats

2-1 -Caractéristiques des études retenues

Parmi les huit études retenues, cinq ont été réalisées auprès du même échantillon. Celui-ci se composait de 179 dyades parent-adolescent ou tuteur légal-adolescent provenant des États Unis. Dans ces cinq études, les chercheurs ont souhaité réaliser une analyse comparative au sujet des effets d'une intervention familiale et des effets d'une intervention individuelle. L'échantillon était composé de jeunes âgés entre 12 à 17 ans, pour une moyenne de 15,35 ans. La majorité (52%) des adolescents était des filles. Parmi les critères d'inclusion, il était nécessaire que ceux-ci habitent dans un refuge pour jeunes fugueurs et qu'ils

répondent aux critères diagnostiques du DSM-IV pour abus de substances ou dépendance. L'intervention familiale qui a été utilisée est l'Ecologically-Based Family Therapy (EBFT). Celle-ci sera décrite dans les prochaines pages comme ceci sera le cas pour les autres programmes ou stratégies d'intervention sur lesquelles se penchent l'ensemble des études que nous avons sélectionnées. Dans ces études, lorsque l'EBFT se voyait être comparée à des interventions individuelles, les auteurs ont utilisé deux modèles d'interventions individuelles différents. L'un des modèles d'interventions individuelles qui a été utilisé est le Motivational Enhancement Therapy (MET) (W. Miller et S. Rollnick, 2002). Cette approche se présente comme étant une intervention brève s'étalant habituellement sur deux séances. Le client prend une place importante dans le processus puisqu'il est considéré comme capable et responsable du changement. Ainsi, le rôle de l'intervenant est de créer les conditions adéquates pour que la capacité de changement ainsi que la motivation du client soient mises de l'avant (X. Guo et N. Slesnick, 2013). Cette approche était parfois remplacée par la Motivational Interviewing (MI) (W. Miller et S. Rollnick, 2002). En effet, cette approche est très similaire à la précédente : elle se présente comme une intervention brève, qui se centre sur les motivations de la personne et dont la durée est d'environ quatre séances. Selon cette approche, le client est responsable du changement et qu'il en est capable. Le rôle de l'intervenant est donc de mettre de l'avant les discours au sujet du changement et de renfoncer la motivation intrinsèque du client quant au changement de sa consommation. Il interviendra selon cinq principes importants : être

empathique, ne pas argumenter, créer un écart entre les comportements actuels et ceux désirés, composer avec la résistance et valoriser l'auto-efficacité de la personne (S. Slesnick et al., 2013).

Ensuite, la seconde intervention individuelle utilisée était Community Reinforcement Approach (CRA) (R. Meyers et J-E. Smith, 1995). Ce programme adopte une approche comportementale et qui se base sur le conditionnement opérant. Les stratégies utilisées sont la discussion, les jeux de rôles ainsi que l'analyse fonctionnelle. Le client sera invité dans un processus de réflexion afin de reconnaître certains éléments au sujet de consommation (déclencheurs, renforçateurs, conséquences positives à court terme, conséquences négatives à long terme, etc.) Le rôle de l'intervenant est d'accompagner le client à identifier des renforçateurs alternatifs à la consommation. Ce programme vise l'apprentissage de nouvelles façons de communiquer et de régler des conflits ainsi que l'augmentation des capacités d'adaptation de la personne (X. Guo et S. Slesnick, 2013). Dans le cadre de la première étude, X. Guo et S. Slesnick (2013) ont souhaité vérifier si l'intervention familiale pouvait avoir un effet sur l'écart perceptuel des jeunes et de leurs parents à l'égard du fonctionnement de la famille. Afin de mesurer les résultats, les auteurs ont utilisé l'échelle de l'environnement familial (S-H. Moos et S-H. Moos, 1986). Dans la seconde étude, X. Guo et al. (2014) souhaitaient évaluer les effets des différentes interventions sur les symptômes dépressifs chez les adolescents fugueurs faisant l'usage de substances ainsi que chez leurs parents. Afin de réaliser l'évaluation de l'ampleur des symptômes dépressifs ainsi que leur évolution, les auteurs ont utilisé l'Inventaire de

dépression de Beck II (A. Beck et al., 1996). Ensuite, dans le cadre de la troisième étude, l'échelle de l'environnement familial (S-H. Moos et S-H. Moos, 1986) a été utilisé afin d'évaluer l'influence des interventions sur la qualité de la cohésion familiale ainsi que la diminution des conflits familiaux. La quatrième étude quant à elle visait à évaluer les effets de l'intervention sur la consommation des adolescents et les auteurs ont utilisé l'outil Form 90 Substance Use Interview (W. Miller, 1996) afin de réaliser l'analyse comparative. En ce qui concerne la cinquième étude, S. Slesnick, X. Guo et al. (2013) souhaitaient évaluer les interventions possibles visant à améliorer l'état de santé mentale des jeunes fugueurs. Afin de mesurer l'impact des différentes interventions, l'instrument Youth Self-Report (YSR)/Child Behavior Checklist (CBCL) (T. Achenbach, 1991) a été utilisé. Les auteurs ont compilé autant l'échelle des comportements extériorisés que celle des comportements intériorisés et ont administré la version auto-rapportée par l'adolescent ainsi que celle par les parents. Ensuite, la sixième étude retenue s'est davantage orientée vers les jeunes fugueurs ayant été victimes soit d'un abus sexuel ou encore d'un abus physique. L'échantillon de l'étude de N. Slesnick, S. Bartle-Haring et al. (2006) était composé de 242 jeunes fugueurs ainsi que leur famille provenant des États-Unis. Les adolescents ont été recrutés dans deux refuges pour jeunes fugueurs de la région. Ceux-ci étaient âgés de 12 à 17 ans, pour une moyenne de 15 ans. Cet échantillon était majoritairement composé de filles (57%). Dans cette étude, les auteurs souhaitaient réaliser une analyse comparative entre deux interventions familiales, soit : L'EBFT et la thérapie familiale fonctionnelle ayant été

comparées à l'intervention usuelle offerte dans les refuges portant sur la consommation et les problèmes de comportements des adolescents ainsi que la cohésion familiale vécue par les participants.

Un groupe contrôle a permis de comparer les résultats obtenus. Pour réaliser l'analyse comparative, les auteurs ont utilisé divers instruments : The Parental Bonding Instrument (G. Parker et al., 1979), The Conflict Tactic Scale (M. Strauss, 1979) plus particulièrement les dimensions du raisonnement, de l'agression verbale et de la violence physique, le Form 90 Substance Use Interview (W. Miller, 1996), l'échelle de l'environnement familial (S-H. Moos et S-H. Moos, 1986) ainsi que The National Youth Survey Delinquency Scale D. Elliott et D. Huizinga, 1983). La septième étude quant à elle s'est concentrée sur les jeunes fugueurs ayant eu recours au programme Home Free en 2011. Cet échantillon était composé de 107 dyades parent-adolescent ou tuteur légal-adolescent. Les jeunes étaient âgés de 12 à 20 ans, pour une moyenne de 17,8 ans. De plus, la majorité (57%) de l'échantillon était composée de filles. Cette étude s'est aussi produite aux États-Unis. L'étude de G. Harper et al. (2015) avait pour objectif principal d'évaluer l'influence qu'a eue le Home Free Program sur la dynamique et la communication familiale des participants. Pour réaliser l'évaluation des effets du programme, une entrevue téléphonique structurée d'une durée d'approximative de quinze minutes a été réalisée auprès de l'ensemble des participants. Dans le canevas d'entrevue, des questions quantitatives au sujet du fonctionnement familial sont inspirées de l'outil auto-rapporté de B. Bloom (1985) et B. Bloom et K. Naar's (1999).

Finalement, la huitième étude retenue avait comme échantillon des jeunes adolescents recrutés dans un refuge pour personnes sans-abris. Les adolescents étaient admissibles à l'étude lorsqu'ils avaient fugué pendant au moins deux nuits dans les six derniers mois, sans toutefois avoir été en fugue pendant plus de six mois. L'échantillon comprenait 151 familles dont les adolescents sont âgés de 12 à 17 ans, pour une moyenne de 14,8 ans. Les filles représentent 66% de l'échantillon. Cette étude s'est réalisée aux États-Unis. Dans cette étude, les chercheurs souhaitaient comparer les effets de l'intervention familiale STRIVE à une intervention standard sur la prise de risques ainsi que l'adoption de comportements délinquants chez les jeunes fugueurs. Ainsi, N. Milburn et al. (2012) ont souhaité évaluer les retombées de l'intervention familiale STRIVE en ciblant des comportements délinquants tels que la consommation de drogue et les activités sexuelles des jeunes et les ont questionnés afin de pouvoir quantifier les risques pris par les adolescents de l'étude. Dans les paragraphes qui suivent seront décrits les programmes utilisés par les chercheurs ainsi que les effets découlant des études précédemment expliquées.

2-2-Ecologically-Based Family Therapy-EBFT (N. Slesnick, 2000) et ses effets

L'EBFT est un programme d'intervention familiale utilisant une approche systémique. Il se compose habituellement de 12 séances et celles-ci peuvent se dérouler au domicile des participants, selon leur préférence. L'EBFT permet de travailler avec l'adolescent et ses parents, de même qu'avec tout autre membre de la famille considéré

comme significatif. Les objectifs visent la création de liens positifs, l'amélioration de la qualité des interactions sociales et de la confiance entre les membres de la famille. Pour ce faire, l'intervenant identifiera les interactions dysfonctionnelles qui peuvent être liées au développement et à la continuité des comportements problématiques. Des stratégies d'intervention telles que le recadrage et l'interprétation sont utilisées, de même qu'une formation sur la communication, la capacité de résolution de conflit et l'aisance à communiquer ses besoins. Il est attendu que ce programme ait un impact positif au niveau des interactions sociales au sein de la famille (X. Guo et N. Slesnick, 2013).

2-2-1-Perceptions à l'égard du fonctionnement familial

Les résultats obtenus par X. Guo et N. Slesnick (2013) ont démontré que les divergences au niveau des perceptions des jeunes et de leurs parents en ce qui a trait au fonctionnement familial n'ont pas diminué chez les participants ayant reçu les interventions individuelles. En revanche, pour les adolescents et les parents ayant reçu l'intervention familiale, une amélioration significative au niveau de la similarité des perceptions a été observée. Celle-ci n'était toutefois pas associée à une perception plus positive de leur relation par chacun des membres de la dyade. Finalement, les auteurs soulèvent que le genre de l'adolescent a joué un rôle de modérateur sur les résultats obtenus en lien avec les changements observés au sujet des perceptions. En effet, le niveau de changement était significativement plus lent pour les dyades composées d'un adolescent garçon.

2-2-2-Symptômes dépressifs et cohésion familiale et conflits familiaux

Environ 53% des adolescents et 50% des parents assignés à l'intervention familiale ont présenté une amélioration cliniquement significative dans leurs scores à la suite du traitement. En revanche, les résultats sont tout aussi prometteurs pour les adolescents ayant reçu une intervention individuelle. Toutefois, lors du suivi de 24 mois post-traitement, seulement les parents ayant reçu l'intervention familiale présentaient toujours une diminution significative des symptômes de dépression (X. Guo et al., 2014). Dans cette étude, l'information la plus pertinente à retenir est que les auteurs ont soulevé que l'intervention familiale a présenté de meilleurs résultats à court terme au sujet de la diminution des conflits familiaux et de meilleurs résultats à long terme au sujet de l'amélioration de la cohésion familiale, comparativement à chacune des interventions individuelles. En ce qui concerne plus précisément la dimension des conflits familiaux, les jeunes ont présenté une diminution significative de la quantité des conflits familiaux au quotidien. Autrement dit, à partir du moment où les participants ont débuté leur thérapie familiale, ceux-ci avaient moins tendance à se disputer. Les résultats obtenus ont été meilleurs pour les jeunes ayant reçu l'intervention familiale et ceux ayant reçu l'intervention individuelle décrite dans la première partie des résultats comme étant d'une plus longue durée et touchant différentes sphères de la vie de la personne, notamment la consommation, la résolution de problèmes ainsi que les capacités d'adaptation. Ensuite, en ce qui a trait à la cohésion familiale, une grande amélioration a été observée pendant la

thérapie pour chacun des trois groupes. Cependant, à la suite du traitement, les adolescents ayant reçu l'intervention familiale ont présenté une plus grande amélioration. De plus, une association entre l'âge de l'adolescent et les résultats a été observée : plus l'adolescent avait un âge avancé, plus les chercheurs observaient une amélioration. À la suite de l'intervention, qu'elle ait été individuelle ou familiale, les garçons ont présenté une moins grande amélioration que les filles. Les auteurs expliquent cela par le fait que généralement, les filles sont plus ouvertes aux discussions au sujet des émotions et des relations X. Guo et al. (2016).

2-2-3-Consommation de substances psychoactives et comportements intériorisés et extériorisés

Chacune des interventions ont eu une performance similaire chez la majorité des adolescents. Une majorité (76%) de ceux-ci ont d'abord présenté une diminution de leur consommation pour la voir ensuite augmenter lors des évaluations du suivi post-traitement. Soixante-trois pourcent des adolescents ayant reçu l'intervention familiale se retrouvent dans ce groupe. L'une des particularités du groupe ayant reçu l'intervention familiale est que leurs résultats étaient plus constants au fil du temps. En effet, la réduction de leur consommation s'est maintenue jusqu'au suivi de 18 mois à la suite du traitement alors qu'une augmentation se faisait voir chez les adolescents ayant reçu une intervention individuelle (N. Slesnick, G. Erdem et al., 2011). Les résultats démontrent que l'ensemble des groupes, qu'ils aient reçu une intervention individuelle ou familiale, ont présenté une diminution en ce qui concerne les comportements intériorisés. Toutefois, seuls les jeunes

ayant reçu l'intervention familiale ou l'intervention individuelle ont su maintenir leurs résultats. Ainsi, lors du suivi final de 24 mois à la suite du traitement, les résultats au sujet des comportements intériorisés des adolescents ayant reçu ces deux mêmes interventions étaient significativement plus faibles que ceux ayant reçu la seconde intervention individuelle. Celle-ci se caractérise par sa durée qui se veut plus longue et par le fait qu'elle aborde non seulement la motivation du jeune, mais aussi différentes sphères de sa vie telle que la résolution de conflits. Pour ce qui est des comportements extériorisés, les trois groupes ont présenté une diminution. Les patterns de changement étaient semblables d'un groupe à l'autre. Toutefois, sur le long terme, ceux ayant reçu l'intervention familiale ont vu leurs résultats demeurer stables pendant 6 à 18 mois post-traitement et diminuer légèrement entre le suivi de 18 et 24 mois post-traitement. De plus, les auteurs ont soulevé que l'âge et le genre de l'adolescent étaient des prédicteurs importants pour les résultats. Effectivement, les filles présentaient de meilleurs résultats et plus l'adolescent était âgé, plus son score était bas. Bref, les trois méthodes d'intervention ont permis une diminution significative à l'égard des comportements intériorisés et extériorisés chez les adolescents (N. Slesnick, X. Guo et al., 2013).

2-3-Thérapie familiale fonctionnelle (J. Alexander, 1982) et ses effets

La thérapie familiale fonctionnelle est une intervention familiale dont l'approche est systémique et cognitivo-comportementale. Elle met de l'avant des interventions au sujet de la communication et des compétences parentales.

Dans le cas de l'étude retenue, les participants ont reçu 16 séances d'environ une heure (X. Xiang, 2013). En somme, les participants de l'étude ayant reçu une intervention familiale ont rapporté une réduction significative en ce qui a trait à l'adoption de comportements à risque, plus spécifiquement la consommation comparativement aux participants ayant reçu l'intervention individuelle. De plus, les auteurs ont observé que le niveau de cohésion familiale prédisait un changement au niveau de la consommation de substances. En effet, cela implique qu'intervenir au sujet de la cohésion familiale aurait un impact direct sur la fréquence de la consommation des adolescents (N. Slesnick, S. Bartle-Haring et al., 2006).

2-3-1-The Home Free Program (National Runaway Safeline and Greyhound Lines, Inc., 1995) et ses effets

The Home Free Program est un programme d'intervention téléphonique qui a pour objectif la réunification familiale, plus particulièrement la reconstruction de la relation entre l'adolescent et ses parents. Ce programme est utilisé lors d'une crise, c'est-à-dire lorsque l'adolescent est en fugue. Son but ultime est de préparer un plan pour que l'adolescent retourne chez lui et d'identifier une ressource communautaire pouvant offrir du soutien à la suite du retour de l'adolescent. Trois éléments sont nécessaires pour assurer la réussite du programme. D'abord, lorsque l'adolescent est en fugue, il doit communiquer avec le National Runaway Safeline. Il pourra, à ce moment, partager son désir de retourner dans sa famille. Ensuite, l'intervenant appellera les parents de l'adolescent afin d'explorer leur point de vue et la possibilité d'un retour

au domicile familial. Si le tout s'avère possible, il joindra l'adolescent et ses parents dans un même appel et agira à titre de médiateur. Si tout se passe bien, un plan sera déterminé et un billet d'autobus sera remis au jeune pour qu'il retourne chez lui (G. Harper et al., 2015). En étudiant les changements au niveau des interactions entre les parents et les adolescents, G. Harper et al. (2015) ont fait ressortir cinq thèmes principaux : la réunion physique est le premier pas pour améliorer la dynamique familiale, l'identification des attentes a facilité la réunion et la médiation exercée par l'intervenant a permis une ouverture des voies de communication ainsi que d'augmenter la sensibilité face à la perception de l'autre. De plus, les parents ont rapporté que leur adolescent avait amélioré son fonctionnement individuel (retour à l'école, recherche d'emploi, diminution des comportements à risque, etc.). Au niveau de la communication familiale, des différences significatives ont été observées quant à l'expressivité familiale. Un impact sur les conflits familiaux a aussi été observé. À la suite de l'intervention, les données quantitatives et qualitatives recueillies chez les parents ont indiqué en effet des changements positifs dans les interactions familiales et dans les méthodes de communication. Les participants expliquent que l'intervention les a aidés à accroître la communication productive et appréciée par chacun des membres de la famille, notamment par le biais de la résolution de conflits. Finalement, à la suite de l'intervention, seulement 22,3% des adolescents ont refait une fugue. Les parents ont aussi relevé une diminution de la prise de comportements à risque chez ceux-ci (consommation, comportements sexuels à risque, bagarre, etc.) et pour la plupart d'entre eux (61%), les problèmes au

centre de la fugue ont été résolus ou majoritairement résolus.

2-3-2-Support to Reunite, Involve and Value Each Other-STRIVE (N. Milburn, 2007) et ses effets

Ce programme se présente sous la forme d'une courte intervention familiale dont l'approche est cognitivo-comportementale. Sa durée approximative est de cinq semaines et les séances peuvent se dérouler au domicile familial, selon les préférences des participants. L'objectif du programme est d'avoir un climat familial positif et des rôles clairs, d'apprendre et pratiquer la capacité de résolution de problèmes et d'améliorer la qualité du fonctionnement familial en réglant les conflits adéquatement ainsi qu'en reconnaissant et en exécutant une gestion des émotions adéquate (N. Milburn et al., 2012). À la suite de l'intervention, N. Milburn et al. (2012) ont observé des effets significatifs sur le nombre de partenaires sexuels, le taux de consommation dans les trois derniers mois et sur les comportements délinquants chez les adolescents ayant reçu l'intervention familiale STRIVE. En revanche, leur consommation de marijuana, elle, a augmenté. Au niveau de la consommation d'alcool, les adolescents ayant reçu l'intervention familiale ont passé de 7,7 jours en moyenne durant les trois derniers mois à 1,8 fois. Pour ce qui est de la consommation récente de drogues dures, ils ont passé de 2,8 à 0,3 fois. Toutefois, le groupe témoin a lui aussi diminué sa fréquence de consommation, passant de 2,7 fois à 1,2 fois récemment. Les auteurs soulèvent l'importance d'engager les parents des jeunes adolescents fugueurs dans l'intervention afin de réduire les risques auxquels ils peuvent s'exposer.

Ainsi, ils ajoutent que les résultats obtenus dans le cadre de leur étude démontrent que l'intervention STRIVE est prometteuse et qu'elle devrait être utilisée davantage auprès de cette clientèle. De ces résultats, il est bien d'organiser la discussion de ces résultats afin de jeter les bases des stratégies nouvelles sur le phénomène de la fugue dans le contexte Abidjanais.

3-Discussion des résultats

D'abord, rappelons que l'objectif de cette étude est d'identifier si la littérature scientifique récente contient des informations au sujet de stratégies d'intervention s'adressant aux jeunes fugueurs et impliquant aussi leur famille. Ainsi, l'objectif était de connaître les approches proposées de même que leurs caractéristiques spécifiques. Dans cette foulée, la recension des écrits réalisée dans le cadre de cette étude a permis d'identifier quatre programmes ou modèles d'intervention répondant aux critères préalablement établis : *Home Free Program*, STRIVE, EBFT et FFT. Une seconde contribution de cet essai est de partager les effets qu'ont obtenus les chercheurs qui ont expérimenté l'intervention familiale auprès des jeunes fugueurs et de considérer si les stratégies d'intervention pourraient s'intégrer à la pratique en centre de réadaptation, suivant les recommandations de l'INESSS en 2018.

3-1 -Effets de l'intervention familiale auprès des jeunes fugueurs

Les résultats de cet essai soulèvent que pour certaines dimensions étudiées, les effets de l'intervention familiale sont importants. Les études de X. Guo et N. Slesnick (2013) ainsi que G. Harper et al. (2015) se sont d'ailleurs penchées sur la sphère familiale et l'impact que l'intervention familiale pouvait avoir sur la récurrence des fugues chez les jeunes. Ces deux études impliquent les interventions familiales EBFT et *Home Free*. Dans l'étude de X. Guo et N. Slesnick (2013), l'intervention EBFT a été utilisée et les participants ont eu accès à une dizaine de rencontres familiales où les enjeux familiaux ont pu être abordés. Ainsi, les auteurs ont relevé que l'intervention familiale EBFT a un impact important sur la divergence des perceptions entre le jeune et ses parents à l'égard du fonctionnement familial. Les écarts de perceptions peuvent être la cause initiale de différents conflits familiaux et un climat de tension à la maison peut être l'une des raisons pour laquelle un jeune quitte en fugue (E. Arnold et al., 2012). De leur côté, G. Harper et al. (2015) soulèvent que l'intervention familiale *Home Free* qui utilise la médiation comme méthode d'intervention a permis d'augmenter la qualité de la communication entre les membres de la famille ainsi que de diminuer la fréquence des conflits familiaux. Comme nous le savons déjà, les problèmes vécus à la maison constituent l'une des principales raisons amenant les jeunes à fuguer (E. Arnold et al., 2012). De plus, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que les interventions familiales EBFT, STRIVE et *Home Free* ont eu des effets importants sur la fréquence de la prise de risque chez les jeunes, notamment la consommation. En effet, chacun de ces

programmes auraient permis aux jeunes de diminuer leur fréquence d'adoption de comportements à risque (G. Harper et al., 2015 ; N. Milburn et al., 2012 ; N. Slesnick, S. Bartle-Haring et al., 2006). La diminution de l'adoption de comportements à risque comprend aussi les comportements délinquants ainsi que les comportements sexuels à risque, plus particulièrement le nombre de partenaires sexuels. En revanche, de leur côté, N. Milburn et al. (2012) ont identifié une diminution de la consommation globale à la suite de l'intervention familiale STRIVE, mais ont toutefois relevé une augmentation de la consommation de la marijuana. Ainsi, ces résultats démontrent qu'il est possible de croire que le fonctionnement des jeunes s'est amélioré à la suite de ces trois interventions familiales (G. Harper et al., 2015 ; N. Milburn et al., 2012 ; N. Slesnick, S. Bartle-Haring et al., 2006). Ces résultats touchent à un facteur important, reconnu par plusieurs auteurs dans la littérature. D'abord, il est soulevé que la consommation présente un risque important pour les fumeurs (E. Arnold et al., 2012 ; S. Hamel, 2017 ; S. Hamel et al., 2012). Ensuite, en ce qui concerne les caractéristiques des jeunes fumeurs, il est indiqué que leur adolescence est souvent teintée de la prise de risque, notamment les comportements sexuels à risque (E. Arnold et al., 2012 ; S. Hamel et al., 2012 ; Gouvernement du Québec, 2014 ; 2018 ; Réseau enfants-retour, 2018).

3-2-Favoriser l'intervention familiale sans oublier l'intervention individuelle

Cela dit, si les résultats que nous venons d'évoquer montrent que l'intervention familiale peut constituer une plus-value dans le traitement des jeunes fumeurs, faute

serait de complètement mettre de côté l'intervention individuelle. En effet, plusieurs des études comparant les effets des interventions familiales EFBT et FFT à une intervention individuelle ont soulevé que de leur côté, les résultats qu'ils ont obtenus ne permettaient pas de conclure que l'intervention familiale avait de meilleurs résultats lors de l'intervention. Ces études ont évalué les dimensions suivantes : les symptômes dépressifs, la cohésion familiale, les conflits familiaux, les comportements intériorisés et les comportements extériorisés (X. Guo et al., 2014 ; 2016 ; N. Slesnick, X. Guo et al., 2013). Mais bien qu'à plusieurs égards, les deux types d'intervention atteignent des résultats similaires, il s'avère que les jeunes ayant reçu l'intervention familiale ont su maintenir leurs résultats plus longtemps (X. Guo et al., 2014 ; 2016 ; N. Slesnick, G. Erdem et al., 2013 ; N. Slesnick, X. Guo et al., 2013). Les dimensions étudiées se rattachant à cette constatation sont : la diminution des symptômes dépressifs, la réduction de la consommation, la diminution des comportements extériorisés ainsi que la cohésion familiale (X. Guo et al., 2014 ; 2016 ; N. Slesnick, G. Erdem et al., 2013 ; N. Slesnick, X. Guo et al., 2013). Ces indicateurs sont reconnus comme étant des risques lors de la fugue, des raisons poussant les jeunes à fuguer ou encore des caractéristiques relevées chez cette clientèle (E. Arnold et al., 2012 ; S. Hamel, 2017 ; S. Hamel et al., 2012 ; Gouvernement du Québec, 2018). En ce sens, il semble pertinent d'utiliser une intervention familiale en conjonction à une intervention individuelle avec les jeunes fugueurs dans l'objectif d'avoir des résultats à court terme, mais aussi à plus long terme.

3-3-Effets différenciés selon l'âge et le genre

Un tout autre fait intéressant qui est relevé dans plusieurs des études recensées pour cet essai est les liens entre les résultats obtenus, l'âge et le genre des jeunes. En effet, il semblerait que le genre et l'âge du jeune jouent souvent le rôle de modérateurs sur les résultats qui sont obtenus par les chercheurs. Trois études convergent vers des résultats voulant que la progression chez les garçons soit moindre et plus lente (X. Guo et N. Slesnick, 2013 ; X. Guo et *al.*, 2016 ; N. Slesnick, X. Guo et *al.*, 2013). La plupart des auteurs expliquent ce phénomène par le fait que de façon générale, les filles sont plus ouvertes aux discussions qui concernent les émotions et les relations. Cela peut engendrer un processus de changement plus rapide ainsi que de meilleurs résultats. De tels résultats devraient encourager l'émergence d'une réflexion afin de trouver des solutions quant à comment favoriser l'engagement des garçons dans le processus d'intervention. Par exemple, il serait intéressant de vérifier si les garçons font des fugues pour les mêmes raisons que les filles, plus précisément s'ils fuguent *vers* quelque chose ou s'ils fuguent *de* quelque chose. Ainsi, s'ils fuguent plus souvent *vers* quelque chose plutôt que *de* quelque chose, il est possible que les interventions familiales n'aient pas la même portée pour eux comparativement à la portée qu'elles ont pour les filles. Aussi, en ce qui concerne l'âge, deux études obtiennent des résultats similaires, soit que plus l'âge du jeune est élevé, plus il présentera une amélioration significative à la suite du traitement (X. Guo et *al.*, 2016 ; N. Slesnick, X. Guo et *al.*, 2013). Cela laisse croire que la maturité des jeunes a un impact sur les résultats de l'intervention et qu'ainsi, dans la

pratique, il sera important de proposer un tel traitement aux adolescents plus âgés.

3-4-Intervention familiale auprès des jeunes hébergés en centre de réadaptation

Finalement, bien qu'aucune recherche parmi celles que nous avons recensées n'ait été expérimentée auprès de jeunes en centre de réadaptation, il reste tout de même important de réfléchir à savoir si certaines de ces interventions pourraient s'appliquer pour les jeunes hébergés par le centre de réadaptation considérant les recommandations de l'INESSS en 2018. En effet, celles-ci faisaient ressortir l'importance de cibler les relations familiales afin de diminuer les facteurs de risque associés à la fugue. En ce sens, le comité de travail ayant réalisé le rapport a mis en lumière l'importance pour les intervenants pratiquants en centre de réadaptation de travailler en collaboration avec les familles des jeunes fugueurs. De plus, les participants de la majorité des études recensées provenaient de refuges pour jeunes fugueurs, soit un milieu bien différent que celui du centre de réadaptation. Cela fait en sorte qu'il est donc difficile de généraliser les résultats obtenus par les chercheurs. Cependant, pour en revenir au centre de réadaptation, nous devons néanmoins reconnaître que leurs services se centrent habituellement sur le jeune lui-même, notamment par le biais d'activités individuelles ou de groupe. Ainsi, bien que le mandat du centre de réadaptation vise, entre autres, le retour d'un équilibre entre le jeune et son milieu, les services offerts n'impliquent pas d'office l'intervention familiale. En revanche, il est important de savoir que lorsque les jeunes sont hébergés par

le centre d'accueil et que ceux-ci entretiennent des liens avec leur famille, des services psychosociaux leur sont offerts par le volet psychosocial du centre jeunesse. Les jeunes sont donc accompagnés par un intervenant social. Ce rôle peut être joué par plusieurs professionnels tels que les travailleurs sociaux, les psychoéducateurs, les criminologues, etc. Le mandat de ce service est de résoudre les défis vécus par la famille. Les rencontres peuvent se faire de façon individuelle et familiale (Gouvernement du Québec, 2022). Ainsi, dans le cadre de ces rencontres, des interventions familiales telles que l'EBFT, FFT ou STRIVE pourraient être utilisées auprès des jeunes fugueurs et leurs parents par le biais des rencontres animées par l'intervenant social. En effet, celui-ci sera plus en mesure de travailler les liens entre les membres de la famille puisque son approche est davantage systémique, comparativement à l'approche utilisée par l'éducateur de suivi qui se veut individuelle. Aussi, la modalité des rencontres de ce modèle d'intervention est que celles-ci se déroulent au domicile de la famille. Présentement, cela pourrait s'effectuer par l'intervenant social du jeune puisqu'il fait déjà partie de ses responsabilités de travailler les enjeux familiaux lorsqu'il y en a. Par contre, l'intensité des programmes d'intervention EBFT et FFT pourrait représenter un obstacle tangible pour les intervenants sociaux considérant leur charge de travail importante. En revanche, le modèle d'intervention STRIVE est d'une plus courte durée que l'EBFT et FFT. En effet, il est composé de cinq rencontres tandis que les deux autres modèles peuvent s'étirer jusqu'à une douzaine de rencontres. Ainsi, ce modèle pourrait être une alternative intéressante pour les intervenants sociaux. Si un tel projet venait à voir

le jour, la communication entre l'intervenant social et l'éducateur sera importante. Considérant que l'éducateur accompagne individuellement le jeune, il est nécessaire qu'il soit en connaissance du processus dans lequel le jeune est engagé avec ses parents. De plus, un modèle d'intervention similaire que celui proposé par le « Home Free Program » n'est pas utilisé dans les centres de réadaptations. La médiation parent-enfant que propose ce programme est intéressante et pourrait être offerte par un organisme communautaire de façon complémentaire aux services offerts par le centre de réadaptation. Cela pourrait favoriser un retour plus rapide du jeune dans son milieu de vie, quel qu'il soit (unité ouverte, foyer de groupe, famille d'accueil, etc.).

3-5-Quelques réflexions en lien avec l'intervention psychoéducative

Tel que mentionné dans le référentiel des compétences présenté par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) (2018), le professionnel se doit de déterminer ses objectifs d'intervention selon les pratiques probantes. Considérant qu'inclure les parents dans l'intervention réalisée auprès des jeunes fugueurs a été recommandé par divers auteurs, force est de croire qu'il est possible que cette façon de faire devienne celle recommandée. Le psychoéducateur se doit aussi de développer ses connaissances ainsi que ses compétences (Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec, 2018). Les résultats obtenus par l'entremise de cet essai mettent en lumière la possibilité de modifier nos pratiques actuelles. En ce sens, tout

psychoéducateur travaillant auprès de la clientèle des jeunes fugueurs devrait être aux faits de ces données et amorcer une réflexion quant à la façon d'intégrer cette vision dans sa pratique actuelle. De plus, tel que le stipule, le psychoéducateur se doit d'identifier des interventions qui sont pertinentes et adaptées à la situation de l'individu (OPPQ, 2018). Ainsi, il semble nécessaire de s'attarder à la possibilité d'inclure l'intervention familiale auprès de ces jeunes. Bien que le modèle psychoéducatif se concentre sur les capacités d'adaptation de la personne (PAD), fautive serait d'oublier que la considération du potentiel expérientiel de l'environnement (PEX) fait tout aussi partie intégrante du modèle de la pratique (OPPQ, 2014). Ainsi, il fait tout à fait sens que le psychoéducateur intègre une intervention familiale à sa pratique. Dans le même ordre d'idée, comme le PEX interagit avec le PAD, il est important que celui-ci soit optimal et adéquat. Dans cette perspective, une approche davantage systémique pourrait nous amener à voir les choses différemment. Effectivement, il est possible de penser que la pratique d'une intervention familiale aura un effet important sur le PEX auquel le jeune est continuellement exposé.

Conclusion

Cet article théorique a permis de mettre en lumière les quatre stratégies d'interventions familiales qui ont été expérimentées auprès des jeunes fugueurs ainsi que de leurs effets. Bien que plusieurs limites soient présentes, les résultats qui ont été ressortis de l'étude soulèvent le fort potentiel que représente l'intervention familiale et donc

l'importance de réfléchir à la possibilité de l'intégrer davantage dans la pratique auprès de ces jeunes. En effet, pour la plupart des études retenues, les résultats soulèvent une similarité au niveau des effets de l'intervention familiale et individuelle. En revanche, sur le long terme, l'intervention familiale présente des résultats qui se maintiennent davantage dans le temps, comparativement aux interventions individuelles. À la lumière des résultats obtenus par la recension des écrits, force est de constater que les interventions réalisées auprès des jeunes fugueurs qui incluent les parents ne sont pas nombreuses. Effectivement, peu de programmes d'intervention sont offerts pour cette clientèle et leurs parents. En effet, les connaissances les plus récentes sur le phénomène de la fugue chez les jeunes permettent d'en constater la grande complexité. Elles permettent également d'avoir une compréhension plus large de l'ensemble du phénomène de la fugue et, par le fait même, de déterminer des actions à poser qui font bien plus que simplement assurer la sécurité d'un jeune qui présente un risque de fugue ou qui a fugué. Ainsi, bien qu'il faille reconnaître que, dans certains cas, le jeune peut adopter des comportements qui présentent un risque pour sa santé et sa sécurité, la fugue constitue également un levier d'intervention afin de travailler sur son potentiel. La fugue résulte, bien souvent, d'un ou de plusieurs besoins qui n'ont pas été comblés chez le jeune. Il ne fait pas de doute que de chercher à comprendre ces besoins, et d'y répondre de façon adéquate, permet de diminuer les risques que le jeune poursuive dans cette voie et adopte ce mode de fonctionnement pour tenter de résoudre ses difficultés. Plusieurs diront que là se trouve tout le défi. L'intervenant

en réadaptation et l'intervenant psychosocial ne peuvent, à eux seuls, relever ce défi. Outre la collaboration du jeune, de ses parents et de son entourage, celle des autres intervenants concernés par la situation est essentielle afin d'atteindre l'objectif d'une meilleure réponse aux besoins du jeune. Aussi, cet article propose différentes interventions concernant des gestes à poser tant en amont de la fugue, qu'au cours et en aval de celle-ci, tout en reconnaissant et en valorisant le désir du jeune d'expérimenter son autonomie. Cette collaboration de l'ensemble des acteurs concernés par la situation d'un jeune en fugue, ou chez qui l'on détecte un risque de vouloir en faire l'expérience, prend tout son sens alors que la littérature et la pratique démontrent que ce dernier ne souhaite pas rompre les liens. Il veut, avant tout, mettre fin à une situation difficile. Ce désir de maintenir un lien est également présent chez les personnes qui l'entourent. Grâce au maintien de ce lien, il se présentera toujours des occasions qui permettront de répondre aux besoins du jeune et de travailler sur son potentiel, ce qui amènera ce dernier à opter pour un autre moyen que la fugue pour tenter de résoudre ses difficultés. La Côte d'Ivoire, pays émergeant pourra se saisir de l'expérience Nord-Américaine à travers cet article pour mieux gérer le phénomène de la fugue.

Références bibliographie

ARNOLD Elizabeth Mayfield, SONG Eun Young, LEGAULT Claudine et WOLFSON Mark, 2012, « Risk behavior of runaways who return home », in *Vulnerable Children and Youth Studies*, Volume 7, N°3, Juin 2012, pp.283-297.

BRACISZEWSKI Jordan, TORO Paul et STOUT Robert, 2016 « Understanding the attainment of stable housing : A seven-year longitudinal analysis of homeless adolescents », in *Journal of Community Psychology*, Volume 44, N°3, Avril 2016, pp.358-366.

BROOKS HOLLIDAY Stéphanie, EDELEN Maria Orlando et TUCKER Johan, 2017, « Family functioning and predictors of runaway behavior among at-risk youth », in *Child & Adolescent Social Work Journal*, Volume 34, N° 3, Juin 2017, pp.247-258.

COUTURE Stéphanie et BRISEBOIS Roxanne Alice, 2020, « La fugue en temps de pandémie », in *Child & Adolescent Social Work Journal*, Volume 33, N°3, Novembre 2020, pp.245-258.

COUTURE Sophie, HEBERT Sophie, LAURIER Catherine, MONETTE Sébastien et LAFORTUNE Denis, 2021, « Profile of Runaway Youths from Residential Care Centers : Variation in Risk-Taking Propensity », in *Journal of research on adolescence : the official journal of the Society for Research on Adolescence*, Volume 32, N°1, Mars 2021, pp.355-371.

CROSLAND Kimberly et DUNLAP Glen, 2014, « Running away from foster care : What do we know and what do we do ? », in *Journal of Child and Family Studies*, Volume 24, N°6, Juin 2014, pp.1697-1706.

FASULO Samuel, CROSS Theodore, MOSLEY Peggy et LEAVY Joseph, 2002, « Runaway Behavior in Specialized Foster Care », in *Children and Youth Services Review*, Volume 24, N°8, Août 2002, pp.623-640.

FREDETTE Céline et PLANTE Denis, 2004. *Le phénomène de la fugue à l'adolescence*, Guide d'accompagnement et d'intervention, Centre Jeunesse de Montréal, Montréal.

GOVERNEMENT DU CANADA, 2022, « Renseignements généraux-Fiche de renseignements », consulté le 10 Mars 2024, <https://www.canadasmissing.ca/pubs/2025/index-fra.htm#fn>

GOVERNEMENT DU QUEBEC, 2014, « Guide sur les pratiques relatives au traitement des fugues des jeunes hébergés dans les unités de vie et les foyers de groupe de centres jeunesse », consulté le 04 Avril 2024, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-839-05W.pdf>

GOVERNEMENT DU QUEBEC, 2018, « Les fugues en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté », consulté le 15 Mars 2024, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-839-02W.pdf>

GOVERNEMENT DU QUEBEC, 2022, « Services-psychosociaux », consulté le 25 Avril 2024, <https://www.santemonteregie.qc.ca/services/protection-de-la-jeunesse/plus-dinformation-sur-laprotection-de-la-jeunesse#toc-services-psychosociaux>

GUO Xianjing et SLESNICK Nadine, 2013, « Family versus individual therapy : Impact on discrepancies between parents' and adolescents' perceptions over time », in *Journal of Marital and Family Therapy*, Volume 39, N°2, Janvier 2013, pp.182-194.

GUO Xianjing, SLESNICK Nadine et FENG Xin, 2014, « Reductions in depressive symptoms among substance-abusing runaway adolescents and their primary caretakers :

A randomized clinical trial », in Journal of Family Psychology, Volume 28, N°1, Mars 2014, pp.98-105.

GUO Xianjing, SLESNICK Nadine et FENG Xin, 2016, « Changes in family relationships among substance abusing runaway adolescents : A comparison between family and individual therapies », in Journal of Marital and Family Therapy, Volume 42, N°2, Avril 2016, pp.299-312.

HAMEL Sylvie, 2017, « La problématique des mineurs en fugue : une question de protection ou de développement ? », in Criminologie, Volume 50, N°2, Octobre 2017, pp.73-93.

HAMEL Sylvie., FLAMAND Sylvain, DI TIRRO Anna, COURCHESNE Audrée, CRETE Chantal et CREPEAU-FERNANDEZ Sabrina, 2012, « Rejoindre les mineurs en fugue dans la rue. Une responsabilité commune en protection », consulté le 10 Juin 2024, https://www.cicciccc.org/public/media/files/prod/publication_files/rapport_mineurs_en_fugue.pdf

HANIGAN Patricia, 1990. *Comprendre pour mieux intervenir*, Les Presses de l'Université du Québec, Québec.

HARPER Garry, TYLER Danielle, VANCE Graham et DINICOLA Joanna, 2015, « A family reunification intervention for runaway youth and their parents /guardians : The home free program » in Child & Youth Services, Volume 36, N°2, Juin 2015, pp.150-172.

IMPE Marc et LEFEBVRE Alex, 1981. *La fugue des adolescents*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.

INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN SANTE ET EN SERVICES SOCIAUX, 2017, « Portrait des fugueurs et des pratiques actuelles en matière de fugues auprès des jeunes hébergés en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté », consulté le 14 Avril 2024,

https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS_Portrait_Fugue.pdf

INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN SANTE ET EN SERVICES SOCIAUX, 2018, « Les meilleures pratiques de matière de fugues auprès des jeunes hébergés en centre de jeunesse », consulté le 02 Avril 2024, https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS_Avis_Fugues.pdf

KARAM Rana et ROBERT Marie, 2013, « Understanding runaway behaviour in group homes : what are runaways trying to tell us ? », in *Journal of Community Positive Practices*, Volume 13, N°2, Avril 2013, pp.69-79.

MAYOCK Paula, CORR Mary Louise et O'SULLIVAN Eoin, 2011, « Homeless young people, families and change : Family support as a facilitator to exiting homelessness », in *Child & Family Social Work*, Volume 16, N°4, Février 2011, pp.391-401.

MILBURN Norweeta, Iribarren Francisco, RICE Eric, LIGHTFOOT Marguerita, SOLORIO Rosa, ROTHERAM-BORUS Mary Jane, DESMOND Klaus, LEE Alexander, ALEXANDER, Karabi, MARESCA Katherine, EASTMEN Kristen, ARNOLD Elizabeth et DUAN Naihua, 2012, « A family intervention to reduce sexual risk behavior, substance use, and delinquency among newly homeless youth », in *Journal of Adolescent Health*, Volume 50, N°4, Avril 2012, pp.358-364.

MINISTERE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX, 2010, *Des centres jeunesse*, Rapport, Canada.

MOON So-Hyun, KIM Hyung-Ran et KIM Miok, 2020, « Predictors of runaway behavior among at-risk youth », in

The Journal of School Nursing, Volume 36, N°4, Août, pp.283-292.

ORDRE DES PSYCHOEDUCATEURS ET PSYCHOEDUCATRICES DU QUEBEC, 2018, « Psychoéducateurs et Psychoéducatrices », consulté le 26 Mars

2024, http://www.ordrepsed.qc.ca/~media/pdf/Publication/Référentiel%20de%20compétences_abrégé_20181023-VF.ashx?la=fr

RESEAU ENFANTS-RETOUR, 2018, « Adolescents », consulté le 23 Mai 2024 <http://www.reseauenfantsretour.org/wp-content/uploads/2018/05/RER-ges-fr-WEB-1.pdf>

ROBERT Michèle, THERIEN Jacinthe et JETTE Julie, 2009. *Typologie des profils des jeunes fugueurs hébergés par le système de la protection de la jeunesse*, Rapport de recherche, Université du Québec en Outaouais, Québec.

SEDLAK Andrea, FINKELHOR David, HAMMER Heather et SCHULTZ Dana, 2002, « National estimates of missing children : An overview », in *Juvenile Justice Bulletin*-NCJ196465, (pp. 1-12), Octobre 2002, US Government Printing Office, Washington, DC.

SLESNICK Natasha, BARTLE-HARING Suzanne et GANGAMMA Rashmi, 2006, « Predictors of substance use and family therapy outcome among physically and sexually abused runaway adolescents », in *Journal of Marital and Family Therapy*, Volume 32, N°3, Juillet 2006, pp.261-281.

SLESNICK Natasha, ERDEM Gizem, BARTLE-HARING, Suzanne et BRIGHAM, Gregory, 2013, « Intervention with substance-abusing runaway adolescents and their families : Results of a randomized clinical trial », in *Journal of*

Consulting and Clinical Psychology, Volume 81, N°4, Août 2013, pp.600-614.

SLESNICK Natasha, GUO Xin et FENG Xin, 2013, « Change in parent- and child-reported internalizing and externalizing behaviors among substance abusing runaways : The effects of family and individual treatments », in Journal of Youth and Adolescence, Volume 42, N°7, Septembre 2013 pp.980-993.

THRANE Lisa et CHEN Xiangming, 2010, « Impact of running away on girls' sexual onset », in Journal of Adolescent Health, Volume 46, N°1, Janvier 2010, pp.32-36.

WHITBECK Les et SIMONS Ronald, 1990, « Life on the streets : The victimization of runaway and homeless adolescents », in Youth and Society, Volume 22, N°1, Septembre 1990, pp.108-125.

XIANG Xiaoling, 2013, « A review of interventions for substance use among homeless youth » in Research on Social Work Practice, Volume 23, N°1, Octobre 2013, pp.34-45.